

Aiacciu, u 29 di lugliu di u 2026

CARTULARE DI STAMPA

Signature de la convention de l'ORT de Corti

Mercuri u 29 di lugliu di u 2026, à 9 ore – Casa Cumuna di Corti

Jean-Félix Acquaviva, Conseiller exécutif en charge des transports et des infrastructures routières et ferroviaires, et Xavier Poli, maire de Corti, signeront la convention de l'opération de revitalisation du territoire (ORT), le mercredi 29 juillet, à 9h, à la mairie de Corti.

Contexte

La commune de Corti connaît une évolution de ses besoins en matière de déplacements et d'aménagement des espaces publics. Afin d'accompagner cette évolution, la Collectivité de Corse a engagé une réflexion globale dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Cette démarche permettra de définir les futurs aménagements de plusieurs secteurs de la commune, d'améliorer les déplacements et de préparer les futures opérations de travaux.

Cette réflexion est menée en concertation avec la Commune de Corti et les différents partenaires concernés afin de construire un projet cohérent à l'échelle de la ville.

Les enjeux du projet

Dans le cadre de ses compétences sur les infrastructures et en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité, la Collectivité de Corse assure la maîtrise d'ouvrage globale des aménagements routiers et ferroviaires autour de la gare et des entrées de ville de Corti (RT20 et RT50). En concertation avec la Commune, qui co-pilote le projet conformément aux directives du PADDUC, cette mission intègre une réflexion urbaine élargie sur le secteur Est jusqu'à l'actuel hôpital afin de s'adapter aux évolutions récentes du territoire.

L'objectif principal est de structurer efficacement l'offre de transport, en articulant un pôle d'échange multimodal à la gare pour les flux régionaux et en développant les mobilités douces et de proximité au cœur de la ville.

Préparer les futurs aménagements

Pour accompagner les évolutions de la commune, la Collectivité de Corse a lancé une étude portant sur plusieurs secteurs stratégiques de Corti.

Cette étude permettra d'identifier les aménagements les plus adaptés aux besoins du territoire. Elle portera notamment sur les déplacements, les espaces publics, les liaisons entre les différents secteurs de la commune ainsi que sur les contraintes techniques liées à la réalisation des futurs projets.

Elle permettra de définir les aménagements les plus adaptés, d'en vérifier la faisabilité et de préparer les futures opérations de travaux.

Une réflexion à l'échelle de la commune

L'Opération de Revitalisation du Territoire couvre neuf secteurs répartis sur l'ensemble de la commune. Chacun répond à des enjeux spécifiques en matière de déplacements, d'aménagement des espaces publics et de développement urbain.

Les études permettront de définir les solutions les plus adaptées à chaque secteur tout en garantissant une cohérence d'ensemble à l'échelle de la commune.

Le périmètre opérationnel est le suivant et sera divisé en 6 secteurs :



Secteur 1 – L'entrée sud et le giratoire de la gare

Premier point d'accès à la commune, ce secteur constitue une porte d'entrée stratégique vers Corti. Les études porteront sur la requalification des voiries, des cheminements piétons, des réseaux et des ouvrages hydrauliques. Elles intégreront également les différents modes de déplacement afin d'améliorer la sécurité, la fluidité des circulations et les connexions avec les équipements environnants.

Secteurs 2 et 3 – Le pôle d'échanges de la gare

Ces secteurs concernent le giratoire de la gare, ses accès et les espaces situés à proximité de l'emprise ferroviaire. Les études auront pour objectif de créer un véritable pôle d'échanges multimodal en facilitant les correspondances entre le train, les cars, les véhicules, les vélos et les déplacements piétons. Elles intégreront également l'organisation des stationnements et les évolutions possibles des espaces existants.

Secteur 4 – Les abords de la gare

Ce secteur relie le parvis de la gare, le parking et les aménagements cyclables existants. La réflexion portera sur l'amélioration des accès, l'optimisation du stationnement et le renforcement des liaisons entre les différents modes de déplacement. Les études devront permettre d'accompagner le développement de ce secteur tout en préservant son fonctionnement.

Secteur 5 – Le parvis de la gare

Véritable espace de vie, ce secteur dessert de nombreux commerces, des logements et plusieurs services. Les études viseront à requalifier le parvis de la gare afin d'offrir un espace plus agréable et plus fonctionnel, tout en maintenant les besoins liés au stationnement, aux livraisons, aux circulations et aux déplacements des piétons et des cyclistes.

Secteur 6 – Les connexions autour du domaine ferroviaire

Ce secteur a pour objectif de renforcer les liaisons entre le parvis de la gare, la piste cyclable et les quartiers voisins. Les études porteront notamment sur la création de nouveaux cheminements, les possibilités de franchissement de la voie ferrée ainsi que l'organisation des espaces disponibles afin d'améliorer les déplacements et les connexions entre les différents secteurs.

Secteur 7 – L'entrée sud et le futur hôpital

Situé sur la RT20, ce secteur prolonge la réflexion engagée au-delà du périmètre immédiat de l'ORT afin d'anticiper les futurs besoins liés au développement de la commune. Les études porteront sur la sécurisation des accès, l'aménagement des carrefours et la prise en compte du futur hôpital afin d'assurer une desserte adaptée et une bonne continuité des circulations.

Secteur 8 – Chabrières et les liaisons vers la gare

Ce secteur relie Chabrières, la RT50 et la gare. Les études auront pour objectif d'améliorer les connexions entre ces différents espaces, d'accompagner les projets de développement du quartier et de renforcer les déplacements des différents usagers. Une attention particulière sera portée aux continuités piétonnes, cyclables et paysagères.

Secteur 9 – Le carrefour du Fussadu

Situé en sortie nord de Corti, ce secteur constitue un point de connexion important entre plusieurs axes de circulation. Les études porteront sur la sécurisation du carrefour du Fussadu, son évolution vers un giratoire ainsi que sur l'amélioration des déplacements et de la lisibilité des accès.

Coût pour les études

480 000€ HT

Une première opération déjà engagée : la RT202

Dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire, la Collectivité de Corse engage une première opération d'aménagement sur la RT202.

L'objectif du projet est d'améliorer les conditions de circulation et de renforcer la sécurité de l'ensemble des usagers en adaptant les aménagements au contexte urbain des différents secteurs traversés.

La première section, située en zone urbanisée, fera l'objet de la création d'une voie verte et de trottoirs afin de favoriser les déplacements des piétons et des cyclistes entre l'avenue du 9 septembre et le début de la route du Calvaire. La seconde section, caractérisée par un environnement moins urbanisé, sera quant à elle limitée à la réfection du revêtement de chaussée.

Cette première opération s'inscrit dans la continuité des réflexions menées à l'échelle de la commune et illustre la volonté de la Collectivité de Corse d'accompagner le développement de Corti par des aménagements adaptés aux besoins des habitants.

Coût et financement pour la RT202

Le plan de financement de l'opération globale :

- Cofinancement de la commune : 236 425,08 € HT
- Part Collectivité de Corse : 1 263 574,92 € HT y compris 484 741,11 € HT au titre de la DSID, dotation pilotée et orientée par la Collectivité de Corse conformément à sa stratégie d'aménagement et de revitalisation des territoires

Montant Total estimé des travaux RT202 : 1 500 000,00 € HT

Les travaux vont débuter en fin d'année 2026 pour une durée d'environ 10 mois.